

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

28/07/2022



Pouvoir d'achat : des mesures volontaristes à conforter dans un futur plan vélo !

La liberté de se déplacer est une préoccupation centrale de nos concitoyens. Mais à quel coût ? En 2017, 14 % du budget des ménages, soit 4 700 €/ménage/an, étaient consacrés à leurs mobilités. Un chiffre qui monte jusqu'à 21 % pour les ménages les plus modestes. Les propositions en faveur des mobilités actives adoptées en 1^{re} lecture à l'Assemblée nationale permettent de répondre au double enjeu du pouvoir d'achat des Françaises et Français, et de la lutte contre le dérèglement climatique.

Des décisions pour renforcer l'accès à toutes et tous aux mobilités actives

Le 25 juillet dernier, les députés ont adopté un train de mesures d'accompagnement social en faveur du vélo, sous conditions de ressources :

- aide à l'acquisition portée de 200 € à 300 € pour l'achat d'un VAE, et désormais accessible sur tout le territoire, même sans aide locale ;
- bonus VAE porté à 400 € pour les personnes les plus précaires ou en situation de handicap ;
- création d'une prime à l'achat d'un vélo non électrique de 150 € pour les publics précaires ;
- lors de la mise au rebut d'une voiture, prime à la conversion étendue à l'achat d'un vélo par personne du foyer ;
- création d'un bonus vélos pliants (40 % du coût, jusqu'à 1 000 €).

Par ailleurs, autre avancée pour les salarié-es, et cette fois-ci sans plafonds de revenus, l'augmentation à 800 € du cumul entre le Forfait Mobilités Durables et le remboursement transport en commun.

Olivier Schneider, président de la FUB, rappelle que « *la promesse républicaine d'un égal accès à la mobilité n'est pas respectée. Nos territoires ont été massivement façonnés par des politiques d'aménagement qui favorisent exclusivement l'usage de la voiture individuelle* ». Avec les membres du Conseil d'administration de la FUB, il salue « *ces premières mesures d'urgence prises dès le début de cette mandature qui s'inscrivent dans les revendications portées par la FUB et l'Alliance pour le vélo lors des élections nationales de cette année et qui permettront de diminuer les dépenses de mobilité des ménages et d'aider les familles les plus modestes* ».

Une première étape avant la refonte du plan vélo ?

Le Conseil d'administration de la FUB le réaffirme, « *la sortie de la dépendance à la voiture doit devenir une priorité avec des moyens équivalents aux dispositions de soutien d'urgence attribuées au pouvoir d'achat des automobilistes* ».

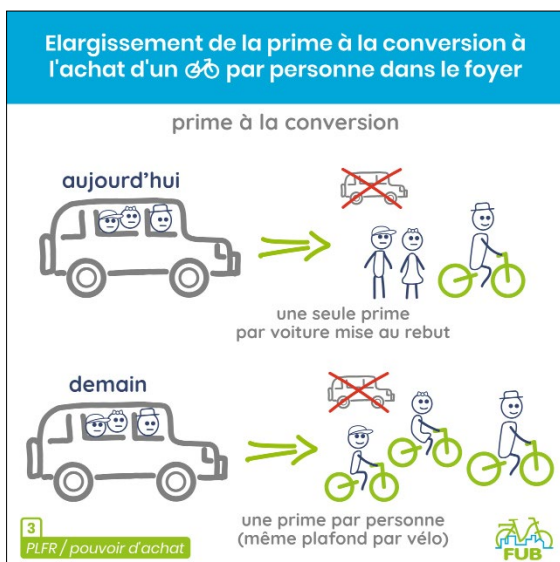
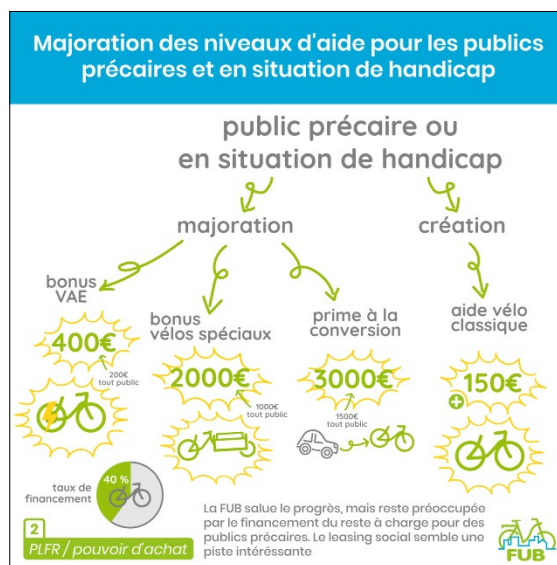
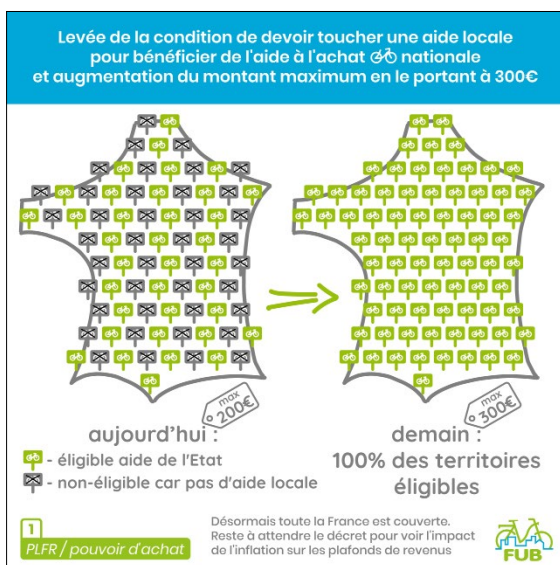
La FUB et ses membres appellent donc le Gouvernement et les parlementaires à aller au-delà de ces premières mesures, certes volontaristes, mais conjoncturelles et éparpillées pour construire un nouveau plan vélo revu à la hausse conformément aux objectifs de la stratégie bas carbone. À ce titre, **la FUB continuera de porter, dans les prochaines semaines, 3 priorités structurantes :**

- **porter le fonds national vélo de 2,5 Milliards d'euros sur 5 ans** (en appui des budgets des collectivités) afin de doubler le réseau cyclable français sur le quinquennat,
- **assurer le financement du Savoir Rouler à Vélo** pour que chaque écolier entre au collège en sachant faire du vélo,
- **accompagner le déploiement d'un million d'emplacements de stationnement vélo** en France.

« *Au regard de l'actualité, notre détermination est sans faille* », précise Olivier Schneider, « *et notre message est clair : faire de la France un pays où les plus jeunes comme les plus âgés, hommes et femmes, puissent choisir sereinement le vélo pour leurs déplacements grâce à un réseau continu de pistes cyclables sécurisées, y compris en milieu rural, périurbain ou dans les quartiers populaires* ».

Découvrez l'ensemble des propos de l'Alliance pour le vélo dans un livre blanc, [disponible ici](#) !

Résumé des mesures sous forme d'infographies ci-jointes



CONTACT PRESSE

Anne-Sybille Riguidel - Chargée des relations presse

Mail : as.riguidel@fub.fr - Tél. 06 32 10 26 38